Image not found or type unknown

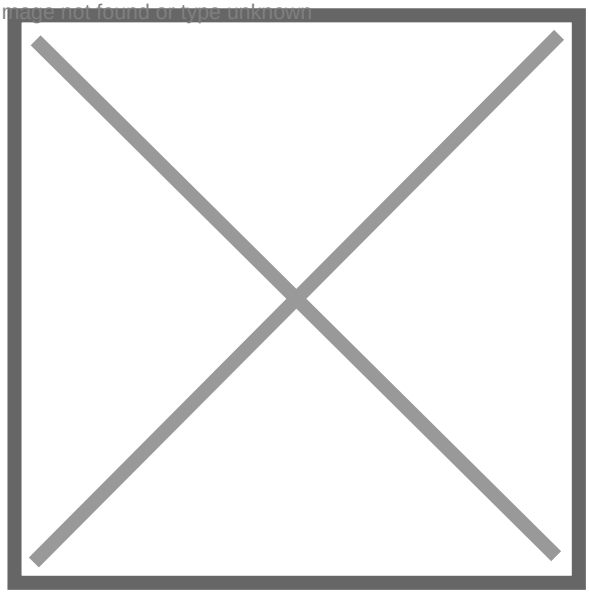

Mon téléphone à l'école

Par **Abadakor**, le **25/02/2017** à **11:11**

Bonjour,

Mon directeur m'a pris pour cette semaine de VACANCES mon téléphone,apd du vendredi je suis sans téléphone et je pars en vacances. Je l'aurais lundi la semaine prochaine... CàD LE lundi 6 Mars !
Je suis déséspéré,mes parents me disent que se passe t'il avec mon téléphone,pk je reponds pas,pk il est éteint... (Je n'ose pas leur avouer que mon dirlo l'a repris.. Car j'étais tj un enfant 'sage'..)

J'avoue que j'ai dérangé un cours à la fin,en eteignant et allumant la télé,mais ça n'a dérangé aucun de mes camarades car ils m'ont tous dit que c'était marrant...
: Oui,il est marqué de ne pas utiliser son t. à l'interieur du bati.
Mais les educateurs le rendent à la fin de la journée

Question : Mon directeur peut le prendre pour les vacances ?
Ps : je suis en Belgique !

Par **jodelariege**, le **25/02/2017** à **12:09**

bonjour ;je pense qu'il faut dire la vérité à vos parents ,ils ne vont pas vous tuer pour cela juste vous gronder et vous l'aurez mérité ;toute bétise mérite punition et cela sert de leçon,vous n'avez tué personne quand même ,cependant vous avez quand même dérangé vos camarades de classe en les distrayant du cours de votre professeur ;vous n’êtes pas en classe pour amuser vos copains mais pour écouter vos professeurs

de plus vos parents pourraient se faire des idées ,penser qu'on vous l'a volé ou que vous vous faites racketté...
vous êtes désespéré? il ne faut pas exagérer :on est désespéré quand on apprend qu'on a une maladie grave ,qu'on perd son travail ,qu'on est expulsé de son travail mais pas parce que son téléphone portable a été confisqué en classe
vous savez qu'avant le 1° téléphone portable en 1973 des millions de gens vivaient sans ? étonnant non,?

Par **Abadakor**, le **25/02/2017** à **12:24**

Oui,les gens vivaient sans. Mais mettez mes chaussures et venez voir ce que je traverse le long de mes journées avec mon portable. Je n'ai pas de contact,que ce soit avec mes parents,avec mes amis,ou encore avec des appels d'urgence,que je devais recevoir cette semaine,pendant les vacances ! Imaginez-vous que ma petite soeur s'étouffe,je n'ai pas de téléphone fixe chez moi,il n'y a que moi et ma petite soeur,que fais-je ? J'ai pas de voisin a moins de 100m..

Par **jodelariege**, le **25/02/2017** à **12:39**

oui mais on a vécu comme cela des centaines voire des milliers d'années...moi aussi j'ai habité la campagne ,il n'y avait qu'un téléphone à 5 ou 10 km à la ronde et bien on se débrouillait sans ;l'espèce humaine n'a pas disparu avant l'invention du téléphone...et si votre petite sœur s'étouffe c'est à vous d'intervenir sur elle vite fait ,pas le temps d'attendre les secours pour agir...
de toute façon le règlement est clair:pas de téléphone dans le bâtiment et visiblement la principale raison est que les élèves l'utilisent pour s'amuser au détriment de l'attention en cours,pas pour prévenir d'éventuels secours..ça c'est au directeur de le faire....
je rajoute que comme beaucoup j'ai été pensionnaire à l'école donc je ne voyais mes parents qu'une fois par semaine ,pas de coup de téléphone ,pas de courrier et bien c'est dingue !j'ai même réussi à travailler et à avoir des diplômes... sans téléphone ; étonnant non?
je n'avais pas tilté sur "pas de voisin à moins de 100 m" c'est une plaisanterie non?
dites donc tout à vos parents cela arrangera bien les choses

Par **jos38**, le **25/02/2017** à **13:02**

bonjour. je ne connais pas les règles en Belgique. si vous êtes mineur, vos parents peuvent toujours aller contester auprès du directeur. bizarre que vous ayez aussi peur de la réaction de vos parents alors que vous êtes responsable de votre petite sœur?! mais comme dit Jodelariege, comment on faisait avant? aujourd'hui on en est à faire des "journées sans portable" !!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés